**Coupe de l’ain et challenge inter club vertical côtière**

**But :** marquer le maximum de points en x (entre 7 et 9) essais. Le nombre d’essais autorisé sera fonction du nombre total d’inscrit et sera annoncé le jour même. Le grimpeur qui a marqué le plus de points dans sa catégorie est déclaré vainqueur sauf en cas de scores serrés où une épreuve supplémentaire sera proposée aux 3 premiers

**Système de marquage des points** : les points sont comptés à la dégaine. Dégaine mousquetonnée en tête, broche touchée en moulinette.

* Seules les dégaines à partir de la 3è sont comptabilisées sauf pour les U8 et U10 où c’est la 2è qui compte. Le sommet compte une dégaine de plus que le total de la voie (ex : 7 dégaines dans la voie = 8 dégaines)
* La valeur des dégaines est fonction de la catégorie, du sexe, de la difficulté de la voie et de la modalité de grimpe.

Cf tableau xcel valeurs dégaines et voies.

* Pour les poussins qui normalement grimpent en moulinette,

il sera possible de grimper en tête. La dégaine en tête vaut une cotation de plus par rapport à la moulinette.

* Pour les catégories qui grimpent en tête habituellement

il est possible de grimper en moulinette (avec balle de tennis ou mouliboucle) : la dégaine vaut une cotation de moins pour les benjamins, les minimes et les vétérans. Elle vaut 2 cotations de moins par rapport à la modalité en tête pour les cadets, les juniors et les séniors.

* Assurage obligatoire par un partenaire :

Le nombre de voies grimpées doit être égal au nombre de voies assurées avec une tolérance de moins une voie assurée. En cas de différence, le grimpeur qui n’aura pas fait son taf se verra retirer sa meilleure performance grimpée.

**Règlement :**

X (7 ou 9) essais maximum. Un essai s’arrête en cas

* De sommet
* De chute ou repos sur la corde ou chute de l’élastique ou de la balle (en moulinette)
* De dégaine dépassée sans avoir été mousquetonnée.
* D’utilisation d’une prise hors voie
* De dépassement du temps : 4mn par voie. (les 4 mn sont comptabilisées au signal de départ donné par juges couloir).
* En cas d’indication pour faciliter la grimpe par une personne extérieure au groupe comprenant grimpeur et assureur.
* Au moment du signal de changement de secteur

Un essai est comptabilisé dès que la première dégaine est clippée ou touchée au niveau du 1er mousqueton.

Il ne peut y avoir 2 essais successifs dans la même voie. Il est par contre possible d’y revenir une autre fois mais après avoir fait un autre essai ailleurs et en reprenant son tour dans le système de rotation.

**Organisation et fonctionnement.**

* 4 secteurs de grimpe dans lesquels tous les grimpeurs devront passer et grimper.

Les différentes catégories sont réparties en amont dans les différents secteurs afin d’équilibrer les difficultés et les modalités de grimpe.

* 3 essais maximum par secteur. A minima un essai par secteur.
* 2 heures par secteur.

Fonctionnement en autonomie, le grimpeur doit se présenter avec son assureur. Les doublettes sont recommandées pour faciliter le fonctionnement et éviter les pertes de temps, chacun pouvant faire des voies différentes. Les U10 devront fonctionner avec un système autobloquant (type gris-gris) ou avec un contre assureur plus âgé (adulte). Les U8 seront assurés par des adultes, ou des compétiteurs cadets et au-delà proposés par le club, ou par un U8 avec un contre assureur.

Les cordes de moulinette doivent rester en place lors de la grimpe en tête (y compris si elles semblent gênantes).

Les cordes de tête sont affectées à un secteur et n’en changent pas.

* Une demi-heure en début de compétition pour prévoir ses différents essais dans les deux premier secteurs de rotation et pour les inscrire sur sa fiche résultat dans colonne projet.

A l’arrivée sur le secteur, la fiche doit être donnée au jury de secteur avec tous les essais prévus et ceux-ci ne pourront plus être changés.

Les fiches sont transférées d’un secteur à l’autre par les compétiteurs qui les donnent au juge de secteur. Ce dernier indique le couloir de grimpe et donne le relais pour inscrire les résultats au juge de couloir.

* Pas d’assurage par des organisateurs ou des parents sauf U8, contre assurage possible par un adulte.
* Obligation pour chaque club de fournir un juge couloir par tranche de 4 grimpeurs.
* Attention à l’annonce du changement de secteur toute grimpe s’arrête et la dernière voie est comptabilisée au moment de la sonnerie de l’annonce.

**Classement individuel par catégorie et par sexe :**

* Classement final :

Il est effectué en fin des essais. En cas d’égalité, ou d’écart de points inférieur à 1/10 du total de points du 1er, les 3 premiers peuvent choisir un essai supplémentaire de leur choix dans une voie non encore essayée dans une zone de grimpe imposée par le jury. Le total obtenu sur les x essais de la première partie plus l’essai supplémentaire donne le classement final.

* Classement club performance par catégorie :

Il s’effectue sur le meilleur total obtenu par les 2 meilleurs G et les 2 meilleures filles du club dans la catégorie parmi 3 proposés par le club. (attention, ce classement s’effectue à la fin des X essais et ne comptabilise pas la voie bonus de départage). Si le club ne peut pas présenter 2 grimpeurs, il ne peut pas participer au classement

* Classement club masse :

Il s’effectue en totalisant les points de tous les grimpeurs participants transformés en une hauteur atteinte, 4 points validés valant un mètre

* Classement garçon club performance :

Total des points obtenus par 10 grimpeurs dans 5 catégories minimum avec 2 grimpeurs par catégorie. Les catégories et les grimpeurs retenus sont désignés lors de l’inscription par le club. Les clubs n’ayant pas le nombre de catégories et le nombre de grimpeurs seront classés à la suite des précédents en fonction de leur total de points.

* Classement filles club performance :

Total des points obtenus par 10 grimpeuses dans 5 catégories minimum. 10 grimpeuses dans 5 catégories avec 2 grimpeuses par catégorie. Les catégories et les grimpeurs retenus sont désignés lors de l’inscription. Les clubs n’ayant pas le nombre de catégories et le nombre de grimpeurs seront classés à la suite des précédents en fonction de leur total de points.

* Classement mixte club performance :

Total des points obtenus par 20 grimpeurs dans 5 catégories minimum avec parité complète garçons- filles (2 G et 2 F par catégorie). Les catégories et les grimpeurs retenus sont désignés par le club lors de l’inscription. Les clubs n’ayant pas le nombre de catégories et le nombre de grimpeurs seront classés à la suite des précédents en fonction de leur total de points.

**Rôles des clubs :**

* Inscrire leurs compétiteurs
* Désigner lors de l’inscription les grimpeurs participants aux classements performance.
* Fournir des juges de secteur
* Fournir le matériel personnel à ses grimpeurs (baudrier et système d’assurage)
* Aider les petites catégories à choisir leur projet (U8 et U10)
* Organiser au besoin les rotations à l’assurage entre grimpeurs
* Prévoir des contre-assureur pour catégories U10 si nécessaire
* Prévoir des assureurs pour catégories U8

**Rôles des grimpeurs :**

* Tenir leur feuille de résultat : y inscrire leurs projets.
* Donner les feuilles de résultats à la table de marque du secteur
* Les récupérer à la fin de chaque secteur sauf au dernier secteur où elles seront gardées par les organisateurs.

**Rôles des tables de marque (juges)**

* Réceptionner les fiches projet et y inscrire les résultats
* Inscrire sur fiche de résultats secteur les noms, catégories et résultats de ceux qui sont passés
* Transmettre à chaque rotation ces fiches de résultats à la table de marque centrale.
* Faire passer dans l’ordre d’arrivée des fiches, tout en veillant à limiter les écarts entre nombre d’essais (faire passer d’abord ceux qui ont le moins d’essai)
* Tenir le chrono
* Valider le résultat
* Faire respecter le règlement

**Table centrale :**

* Rentre les résultats
* Publie à chaque rotation l’évolution des classements
* Donne les résultats finaux.